

49,2%

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, 49,2 % de la population wallonne habite au sein d'une région urbaine

### Population des régions urbaines en Wallonie (agglomération + banlieue) au 1<sup>er</sup> janvier 2020

|              | Commune centrale | Agglomération opérationnelle |                    | Région urbaine   |                    |
|--------------|------------------|------------------------------|--------------------|------------------|--------------------|
|              | Population       | Population                   | Nombre de communes | Population       | Nombre de communes |
| Bruxelles    | -                | 70 546                       | 2                  | 159 059          | 8                  |
| Charleroi    | 202 746          | 290 998                      | 5                  | 369 060          | 10                 |
| Liège        | 197 217          | 501 547                      | 13                 | 633 970          | 28                 |
| Mons         | 95 887           | 193 863                      | 6                  | 254 645          | 12                 |
| Namur        | 111 432          | 111 432                      | 1                  | 179 801          | 8                  |
| Tournai      | 69 083           | 69 083                       | 1                  | 112 124          | 7                  |
| Verviers     | 55 290           | 80 238                       | 3                  | 86 143           | 4                  |
| <b>Total</b> | <b>731 655</b>   | <b>1 317 707</b>             | <b>31</b>          | <b>1 794 802</b> | <b>77</b>          |

Note - La région urbaine de Bruxelles s'étend sur les trois régions belges. Dans le tableau, seule la population des communes wallonnes est comptabilisée.

Sources : Statbel - Registre national, population au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ; Vanderstraeten et Van Hecke, 2019 ; Calculs : IWEPS, 2020

La Wallonie dispose de quelques villes moyennes et de pôles locaux qui desservent les populations pour leurs besoins courants. La Wallonie dispose aussi, en haut de la hiérarchie urbaine, de plus grandes villes dont la fonctionnalité urbaine s'étend sur ce que l'on appelle la région urbaine (agglomération + banlieue). Grâce à une méthodologie basée sur des données statistiques, il est possible de délimiter spatialement les régions urbaines (Vanderstraeten & Van Hecke, 2019).

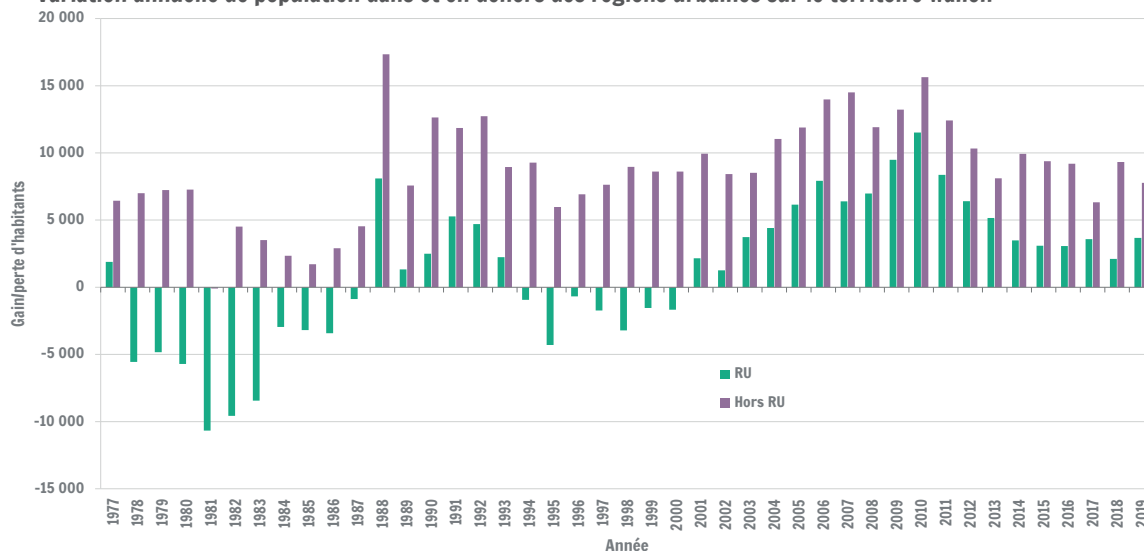
Cette méthodologie a permis de définir six régions urbaines en Wallonie, qui sont Liège, Charleroi, Mons, Namur, Verviers et Tournai. La région urbaine bruxelloise s'étend largement en Wallonie avec les communes d'agglomération de Waterloo et Braine-l'Alleud et 6 communes de banlieue dans le Brabant wallon.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les communes wallonnes des régions urbaines rassemblent 1 794 802 habitants soit 49,2 % des 3 647 263 habitants que compte la Wallonie. Si Charleroi est la commune la plus peuplée de Wallonie, Liège est largement la plus peuplée des agglomérations wallonnes, avec près de 500 000 habitants. La région urbaine de Liège est la plus peuplée et englobe 28 communes.

De 2010 à 2020, les communes de régions urbaines ont gagné 50 476 habitants (+2,9 %) alors que les 185 autres communes wallonnes ont connu une augmentation de 98 412 habitants (+5,6 %). Depuis la fin des années 1970, les territoires situés hors des régions urbaines gagnent plus (ou perdent moins) d'habitants que les régions urbaines.

# Régions urbaines

Variation annuelle de population dans et en dehors des régions urbaines sur le territoire wallon



Sources : Statbel - Registre national, population 1977-2020 ; Vanderstraeten et Van Hecke, 2019 ; Calculs : IWEPS, 2020

L'évolution annuelle de la population montre que les territoires hors régions urbaines connaissent une croissance plus poussée que les régions urbaines depuis au moins les années 1980. Cela implique un rééquilibrage du poids des populations au profit des territoires hors régions urbaines. Les régions urbaines ont connu des pertes de population essentiellement dans les années 1980 et à la fin des années 1990. Depuis 2001, elles ont renoué avec la croissance. En 1980, les régions urbaines accueillaient 53,6 % de la population wallonne. Au 01/01/2020, elles n'en accueillent plus que 49,2 %.

## Définitions et sources

La région urbaine (RU) est « l'entité spatiale élargie où sont déployées la plupart des activités de base de la communauté urbaine, c'est-à-dire : habiter, travailler, éduquer, faire des courses, participer aux activités culturelles, se divertir. Il existe entre ces activités des relations intenses créant un ensemble fonctionnel qui, toutefois, reste orienté dans une large mesure vers la ville centrale traditionnelle ».

Elle est spatialement structurée en différentes zones, déterminées sur la base de plusieurs critères. De manière simplifiée, elle est composée de l'agglomération et de la banlieue.

Sources : Vanderstraeten L. et Van Hecke E., « Les régions urbaines en Belgique », Belgeo, 1|2019, mis en ligne le 08 février 2019 URL :

<http://journals.openedition.org/belgeo/32246> ; Luyten S. & Van Hecke E., 2007, De Belgische Stadsgewesten 2001, Statbel, 84p. - Registre national.

## Pertinence et limites

L'objectif de l'indicateur est de mettre en évidence la part de la population wallonne habitant dans une des 5 grandes villes wallonnes et leur aire d'influence (+ aire d'influence de Bruxelles).

A côté de ces grandes villes, des centres urbains de plus petites tailles complètent le réseau urbain wallon et offrent également de l'emploi, des biens et des services à leur proche environnement.

La définition des régions urbaines et leur délimitation a été revue en 2019 par Vanderstraeten et Van Hecke et modifie les zonages définis en 2007 par Luyten et Van Hecke. Les données historiques de population sont analysées selon le nouveau découpage.

Pour en savoir plus :

Fiche de développement territorial :

<http://www.iweps.be/projet/developpement-territorial-wallon>

Personne de contact : Julien Charlier (j.charlier@iweps.be) / prochaine mise à jour : septembre 2021